

## UKRAINE : en finir avec la politique des blocs !

Sollicitée de toute part pour une éventuelle entrée dans l'OTAN - déclarations du Secrétaire général, récente visite du commandant en chef aux autorités de Kiev- , l'Ukraine par la voix de son président Porochenko, se prépare à l'organisation d'un référendum au niveau national pour statuer sur la question. Outre le fait que les règlements internes à l'organisation ne permettent pas d'intégrer dans l'alliance les pays ayant des litiges territoriaux, une telle action serait ressentie comme une provocation, et par suite, une cause supplémentaire de tension dans cette région . Cette stratégie mûrement réfléchie, intégrerait dans le giron de l'OTAN, après la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, un nouveau pays de l'ex « Pacte de Varsovie », ceci malgré les promesses faites à Gorbatchev en 1991. Cette absorption en tant que membre à part entière, aurait pour conséquence l'occupation de tout le front occidental de la Russie, permettant ainsi l'installation de bases aériennes , rampes de lancement et autres menaces armées ; nouveau « cordon sanitaire » dominé par les Etats-Unis, nous ramenant aux relents nauséabonds de la guerre froide.

Le 25ème anniversaire de la chute du mur à Berlin a permis d'affirmer diverses prises de positions sur les volontés de paix. Mikhaïl Gorbatchev devait rappeler l'occasion ratée à l'époque, de démantèlement des deux blocs en présence , pour une revendication par l'occident d'une domination mondiale. L'effondrement de l'URSS, son retrait de l'Europe de l'est, aurait dû signifier la fin de tout rôle pour l'OTAN, pourtant , l'organisation atlantique n'a cessé de se renforcer au cours des années. La physionomie des conflits, comme nous le montrent les actes terroristes à travers le monde, ne justifie en rien cette extension tentaculaire à l'Est, si ce n'est de considérer la Russie comme l'ennemi potentiel. Les désirs légitimes de changements du peuple ukrainien ont été confisqués aux profits stratégiques des deux principales puissances en présence , USA et Russie. Il est dommage pour la recherche d'un règlement pacifique du conflit, que par le truchement d'une organisation militaire, vingt-huit pays puissent se sentir engagés dans cette aventure.

L'OTAN « creuse sous l'Ukraine ». Adoptera-t-elle la même attitude avec la Moldavie qui vient de voter à une faible majorité pour les *pro-européens* ?. Avant que ne se ré-avive le feu à l'Est, il est temps que les forces de paix se désolidarisent de toutes actions agressives, pour la recherche de points de convergence, et progressivement imposer la dissolution de la **machine de guerre**.

Yvon Pichavant

## Chœurs ENSEMBLE POUR LA PAIX

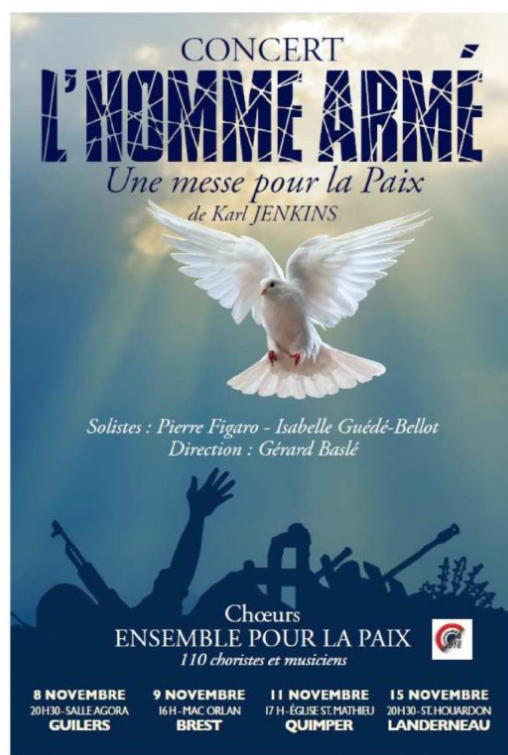
En 2012, une nouvelle association a vu le jour à Brest : « Chœurs Ensemble pour la Paix » est née de la volonté de Gérard Baslé, chef de chœur, de monter un projet assez ambitieux : proposer à ses choristes de participer à l'œuvre de Karl Jenkins, compositeur contemporain gallois, « The Armed Man, a mass for peace ». Celle-ci fut écrite à l'occasion du changement de millénaire, à la demande des Armureries Royales de Londres, et dédiée aux victimes du Kosovo. Karl Jenkins s'est basé sur l'ordinaire de la messe romaine pour structurer sa composition, à laquelle il mêle des poèmes et proses profanes : extrait du « Mahābhārata hindou », poème de Rudyard Kipling et témoignage poignant d'un survivant d'Hiroshima.

110 choristes provenant, pour l'essentiel, des chorales Mélodios et Cantigas de Guilers, Peuple et Chansons de Brest et Kan ar Vag de l'Hôpital Camfrout, ont répondu avec enthousiasme à cet appel et ont travaillé pendant deux années, à raison d'une journée de répétition plénière et d'une répétition intermédiaire par mois.

L'association a également décidé d'intégrer dans son projet une dimension éducative, une sensibilisation, une éducation des enfants et des adolescents à une culture de la paix et de la non-violence. Les textes et la musique de Karl Jenkins sont une très riche source d'inspiration permettant le développement de cette dimension éducative.

Les quatre concerts donnés début novembre ont rencontré un beau succès : Agora à Guilers, Mac Orlan à Brest, Églises St Mathieu à Quimper et St Houardon à Landerneau. Un orchestre de 15 musiciens et 3 chanteurs solistes sont venus compléter l'ensemble avec bonheur.

Ayant obtenu le label « Centenaire » de la mission du Centenaire 14/18 , l'association se propose de continuer sur cette lancée et de renouveler les concerts en novembre 2015.



## APPEL A SOUTIEN

Nous avons besoin de votre soutien financier pour continuer à vous informer

Nom : ..... Prénom : ..... E-Mail : .....

Adresse postale : .....

SOUHAITE APPORTER MA CONTRIBUTION AUX ACTIONS DE L'UEP. JE VERSE \* ..... €

SOUHAITE PARTICIPER AUX ACTIVITES (Education à la paix / Economie de paix / Equipe d'animation)

\* chèque à l'ordre de "Université Européenne de la Paix", 1 rue de l'Harteloire - 29200 Brest

L'Orange Bleue est réalisée à l'initiative de "L'université Européenne de la Paix" - Carrefour des relations internationales - 1, rue de l'Harteloire - 29200 Brest - 02 98 80 49 09  
Tirage 600 exemplaires - Imprimerie spéciale - Directeur de la publication : Hervé Cadiou



# L'Orange Bleue

“La terre est bleue comme une orange” Paul Eluard  
Journal d'information - Bimestriel - N° 93 - Décembre 2014

Site : <http://www.uep.infini.fr> Mail : [univpaix29@numericable.fr](mailto:univpaix29@numericable.fr)

## Droit des peuples, droit des affaires

De plus en plus au niveau international aussi le droit des affaires tend à supplanter le droit des peuples.

Comment interpréter autrement les tergiversations autour de la remise des BPC à la Russie ? Car finalement l'affaire est assez simple. En s'emparant de la Crimée, la Russie a commis un crime d'agression et contrevenu à ses engagements en tant que signataire de la charte de l'ONU qui, dans son article 2, stipule que « **Les membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force ( ) contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat...** » Ce constat à lui seul aurait dû suffire pour rompre le marché. Mais, faute de sanction onusienne, la France hésite. Dénoncer le contrat au risque d'une perte de crédibilité commerciale n'est-ce pas trop cher payer la défense des droits du peuple ukrainien ? Tel est le dilemme auquel elle se trouve aujourd'hui confrontée.

De même avec le projet de traité sur le commerce transatlantique (TAFTA), l'emprise du droit des affaires dans les relations internationales franchit un nouveau seuil. Ce traité en effet, s'il était voté en l'état, donnerait aux multinationales le pouvoir de poursuivre devant des cours d'arbitrage privées les Etats dont les lois (fiscales, sociales, environnementales) iraient à l'encontre de leurs propres intérêts ! Il s'agirait là d'une atteinte grave portée au droit des peuples de vivre sous leurs propres lois, droit dont ils ne sauraient être dessaisis que par l'assemblée générale des Nations Unies et seulement dans les limites nécessaires à la satisfaction d'intérêts supérieurs de la communauté internationale.

Et que dire de l'OTAN, cette coalition armée, organisée d'abord au service des intérêts de ses membres, qui, au dépens des casques bleus, s'affirme aujourd'hui comme le principal gendarme du monde ?

« Peut-on encore attendre quelque chose de l'ONU ? » Au regard de telles situations plus que jamais la question mérite d'être posée. Elle sera au cœur de la conférence que donnera Monique Chemillier-Gendreau, spécialiste de droit international, en introduction à notre assemblée générale.

Pour notre part à l'UEP, face aux dérives mercantiles des relations internationales nous pensons que la défense du droit de tous les peuples du monde, condition première au maintien d'une paix durable, passe par un renforcement de l'ONU. Pour une ONU capable de sanctionner ses membres pris en défaut, capable (par intégration en son sein de l'OMC) de contrôler les règles du commerce international, capable enfin d'intervenir par ses seuls moyens pour rétablir la paix.

Roland de Penaros

## SOMMAIRE

**Edito : Droit des peuples, droit des affaires** PAGE 1  
**Un livre qui tombe à pic !**  
**Début 2015 : deux rendez-vous importants**

**Assemblée Générale de l'UEP** PAGES  
Education à la paix / Brest économie de paix / Paix et société 2 ET 3

**Ukraine: en finir avec politique des blocs** PAGE 4  
**Chœurs Ensemble pour la paix**

## Un livre qui tombe à pic !

Le second projet de loi de finances rectificative pour 2014 vient de proposer le redéploiement vers « l'excellence technologique des industries de défense » de 100 millions d'euros du PIA (programme d'investissement d'avenir) initialement alloués à "l'innovation pour la transition écologique et énergétique". Une illustration de plus du conflit entre Défense et Ecologie mis en lumière par notre ami Ben Cramer dans son dernier ouvrage **Guerre et Paix...et Ecologie** qui vient de paraître aux éditions Yves Michel. Un livre utile à tous les artisans de paix.



## Début 2015 : deux rendez-vous importants

**Judi 22 janvier : une conférence sur le rôle de l'ONU**

Nous accueillerons ce jour là **Monique Chemillier-Gendreau**, spécialiste de droit international, qui viendra nous parler d'un sujet d'actualité : « Peut-on encore attendre quelque chose de l'ONU? ». Sa conférence suivie d'un débat se tiendra à la Faculté des Lettres (Fac Victor Segalen) de 18 à 20 h. Entrée libre et gratuite.

**Samedi 24 janvier : l'assemblée générale de l'UEP**  
Ouvverte à tous les adhérent-e-s et sympathisant-e-s de notre association, cette assemblée se déroulera de 14h30 à 17h30 au patronage laïque de la Cavale Blanche (PLCB, 10 rue Hegel). Elle sera clôturée par un pot de nouvel an.

**L'équipe d'animation de l'Université Européenne de la Paix vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver nombreux à l'occasion de ces deux manifestations.**